

EUROSIC

Société Anonyme au capital de 790 485 264 euros
Siège social : 1 rue Euler – 75008 Paris
307 178 871 R.C.S. Paris
N SIRET : 30717887100108
Code ISIN : FR0000038200

Descriptif du programme de rachat d'actions établi conformément aux dispositions

des articles 241-1 à 241-5 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers

Mise en œuvre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 23 mai 2017

Etabli dans le respect des conditions légales et réglementaires en vigueur, et notamment conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce, le présent descriptif du programme de rachat d'actions a pour objet d'indiquer les objectifs et les modalités du nouveau programme de rachat par la société Eurosic (la "**Société**") de ses propres actions qui a été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 23 mai 2017 aux termes de sa 13ème résolution.

▪ **Titres concernés** : actions ordinaires

▪ **Autorisation de l'opération** : Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2017

▪ **Part maximale du capital dont l'achat a été autorisé par l'Assemblée Générale** : 10% des actions composant le capital de la Société (à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant), soit à titre indicatif, au 23 mai 2017, un maximum de 4 940 532 actions.

▪ **Prix maximum d'achat** : 50 euros par action

▪ **Montant maximum des fonds disponibles pour les besoins du présent programme** : 247 026 600 euros (hors frais d'acquisition)

▪ **Objectifs par ordre de priorité décroissant** :

- favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement intervenant dans le respect des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers,
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, dans les limites fixées par la réglementation applicable,
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et des sociétés de son groupe, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et au titre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise dans les conditions prévues par la loi et les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera,
- permettre (i) la remise d'actions de la Société lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, par remboursement, conversion échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société et (ii) la réalisation de toutes opérations de couverture en relation avec l'émission de telles valeurs mobilières, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil

d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera, et/ou

- les annuler totalement ou partiellement par voie de réduction du capital social.

▪ **Modalités de rachat** : L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange de ces actions pourront être effectués par tous moyens selon la réglementation en vigueur, en une ou plusieurs fois, par intervention sur le marché ou de gré à gré, notamment par transactions de blocs d'actions (qui pourront atteindre la totalité du programme) ou l'utilisation de tous instruments financiers optionnels ou dérivés, négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré et notamment par toutes options d'achat, et ce aux époques que le Conseil d'administration appréciera, sauf en période d'offre publique sur les actions de la Société, le tout dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

▪ **Durée du programme** : à compter du jour de la publication du présent « descriptif de programme » et jusqu'au 22 novembre 2018, soit 18 mois à compter de l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2017, en l'absence de modification par une nouvelle décision d'Assemblée Générale.

▪ **Répartition par objectifs des actions détenues au 22 mai 2017**:

Au 22 mai 2017, la Société détient 2 168 466 actions réparties par objectifs tel que suit :

- 6 091 actions destinées à l'animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action de la Société à travers le contrat de liquidité mentionné ci-dessus ;
- 175 000 actions destinées à la couverture de plans d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions et autres formes d'allocation à des salariés et/ou des mandataires sociaux ;
- 1 987 375 actions destinées à la conservation et la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

▪ **Précédent programme de rachat d'actions** : le précédent programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 14 avril 2016. Le descriptif du programme de rachat avait été préalablement publié dans le Document de référence de la Société.

La Société n'a utilisé aucun produit dérivé dans le cadre de ce précédent programme de rachat d'actions et n'a pas de positions ouvertes.

Ce document est publié le 23 mai 2017 conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers préalablement à la mise en œuvre du programme.

A propos d'Eurosic

Eurosic est une société d'investissement immobilier cotée (SIIC) qui gère un patrimoine évalué à près de 7,7 milliards d'euros à fin décembre 2016, principalement composé de bureaux, situés à Paris, en région parisienne et dans les grandes métropoles régionales.

L'action Eurosic est cotée sur Euronext Paris - Compartiment A sous le code ISIN FR0000038200.

Relations Investisseurs

EUROSIC

Nicolas Darius
Directeur Finances
+33 1 45 02 24 73
communication@eurosic.fr

Relations Presse

DGM Conseil

+33 1 40 70 11 89

Pour plus d'information : www.eurosic.fr